



# Fiche Signalétique

---

---

## Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

---

---

**Nom du produit :** Nettoyant pour système de carburant et chambre de combustion complet

**Numéro(s) de produit :** 75076

**Utilisation du produit :** Additif pour système d'alimentation en carburant

**Coordonnées du fabricant / fournisseur :**

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

[www.crcindustries.com](http://www.crcindustries.com)

1-215-674-4300 (Généralités)

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

[www.crc-canada.ca](http://www.crc-canada.ca)

1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

---

---

## Section 2 : Identification des risques

---

---

**Vue d'ensemble des risques**

**DANGER :** Combustible. Nocif ou mortel si ingéré.

Apparence et odeur : Liquide ambre clair, odeur de pétrole

**Effets potentiels sur la santé :**

**EFFETS AIGUS :**

**YEUX :** Le contact avec le liquide ou la vapeur peut causer une irritation de légère à modérée.

**PEAU :** Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau. Pratiquement non toxique si absorbé après une seule exposition.

**INHALATION :** Une exposition excessive peut causer des irritations au nez, à la gorge, aux poumons et aux voies respiratoires. Les effets sur le système nerveux peuvent inclure les maux de tête, les étourdissements, la perte d'équilibre et de coordination, l'inconscience, le coma, l'insuffisance respiratoire et la mort.

**INGESTION :** L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale avec irritation, nausée, vomissements et diarrhée. La principale menace pour la santé en cas d'ingestion vient du risque de l'aspiration de gouttes de liquide dans les poumons, particulièrement lors de vomissements. L'aspiration peut se traduire par une pneumonie chimique, des lésions graves aux poumons, voire la mort.

**EFFETS**

**CHRONIQUES :**

Le liquide peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si de vastes zones de la peau sont régulièrement exposées.

**ORGANES VISÉS :**

Système nerveux central

État physique aggravé par exposition :

L'irritation due à l'exposition de la peau peut aggraver les plaies ouvertes existantes, les problèmes cutanés et la dermatite,

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

Numéro(s) de produit : 75076

---

---

### Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

---

---

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Distillats de pétrole	68476-34-6	25 - 35
Distillats moyen de pétrole adoucis	64741-86-2	25 - 35
Amine de polyéther	Propriété	25 - 35
Solvant naphtha	64742-94-5	< 5
Naphthalène	91-20-3	< 1

---

---

### Section 4 : Premiers soins

---

---

Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.

Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.

Ingestion : NE PAS provoquer de vomissements. Ne pas administrer de liquides. Consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Surveiller les difficultés de respiration. La bouche peut être rincée afin de supprimer le goût.

Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

---

---

### Section 5 : Mesures en cas d'incendie

---

---

**Propriétés d'inflammabilité :** Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide combustible de classe IIIA.

Point d'éclair	187°F / 86°C (TCC)	Limite d'explosion supérieure	7,5
Température d'autoallumage	494°F / 257°C	Limite d'explosion inférieure	0,6

**Données pour incendie et explosion :**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des extincteurs approuvés pour les incendies de Classe B, tel que chimique, halon, mousse ou CO<sub>2</sub>.

Produits de combustion : Oxydes de carbone

Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.

Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

---

---

### Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

---

---

# Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

Numéro(s) de produit : 75076

Précautions personnelles : Use personal protection recommended in Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

## Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir le conteneur dans un endroit bien aéré et fournir une ventilation adéquate lors de l'utilisation. Ne pas respirer les vapeurs. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Laver les mains après l'utilisation. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Conserver dans un lieu bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol NA

## Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

### Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillat de pétrole	5	NE	100(s)	NE	NE		mg/m <sup>3</sup>
Distillats moyen de pétrole adoucis	NE	NE	NE	NE	NE		
Amine de polyéther	NE	NE	NE	NE	NE		
Solvant naphtha	NE	NE	NE	NE	NE		
Naphthalène	10	15 (v)	10	15	NE		ppm
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

### Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

# Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

Numéro(s) de produit : 75076

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile, néoprène ou PVC. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

---

---

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

---

---

État physique : liquide

Couleur : Ambre clair

Odeur : pétrole

Seuil d'odeur : ND

Gravité 0,87

particulière :

Point d'ébullition initial : 320°F / 160°C

Point de congélation : ND

Pression de vapeur : ND

Densité de vapeur : > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation : lent

Solubilité : Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles Pds % : 47 g/L : 408,9 lb/gal : 3,41

---

---

## Section 10 : Stabilité et réactivité

---

---

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles : Oxydants forts, Viton<sup>MD</sup>, Fluorel<sup>MD</sup>, acides forts

Produits à décomposition dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures non brûlés (fumée); propylamine, polyalkylène glycols et des alcools aliphatiques peuvent être libérés également.

Possibilité de réactions dangereuses : Non

---

---

## Section 11 : Information toxicologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

### Toxicité aigue :

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Distillat de pétrole	9 mL/kg	> 5 mL/kg	Aucunes données
Distillats moyen de pétrole adoucis	Aucunes données	> 2 000 mg/kg	4,6 mg/L/4H
Amine de polyéther	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Solvant naphtha	5 mL/kg	> 2 mL/kg	> 590 mg/m <sup>3</sup> /4H
Naphthalène	490 mg/kg	> 20 g/kg	Aucunes données

**Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner****Numéro(s) de produit : 75076****Toxicité chronique :**

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Distillat de pétrole	Non	Non	Non	E & S (moyen) R (modéré)	Non
Distillats moyen de pétrole adoucis	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Amine de polyéther	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Solvant naphtha	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Naphthalène	Non	Groupe 2B	Carcinogène anticipé raisonnablement	E & R (modéré) / S (moyen)	Inconnu

E – Œil S – peau R - Respiratoire

Toxicité reproductrice : Aucune information disponibleTératogénicité : Aucune information disponibleMutagénicité : Distillats de pétrole : Ce matériau s'est avéré positif dans une étude de mutagénicité.Effets synergétiques : Aucune information disponible**Section 12 : Information écologique**

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Naphthalène – 48 heures EC50 puce d'eau : 2,16 mg/L

Persistance / Dégradabilité : Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation: Certains ingrédients de ce produit ont le potentiel de bioconcentration.

Mobilité dans l'environnement : Les déversements peuvent pénétrer le sol provoquant la contamination des eaux souterraines. Ce matériau peu s'accumuler dans les sédiments.

**Section 13 : Élimination**

**Classification déchets :** Ce produit fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA à l'égard de la toxicité : D018 (1,4 mg/L benzène). (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)  
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

**Section 14 : Information pour le transport**

Département des transports É.-U. (terre) Pas réglementé

ICAO/IATA (air) : Pas réglementé

IMO/IMDG (eau) : Pas réglementé

Réserves spéciales Aucune

**Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner**

**Numéro(s) de produit : 75076**

---

---

## **Section 15 : Réglementation**

---

---

### **Règlements fédéraux É.-U. :**

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Naphtalène (100 lb)

**Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.**

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Oui

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :  
Naphtalène (0,2%)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Naphthalène

Occupational Safety and Health Administration:

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

### **Réglementation canadienne :**

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : B3

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

### **Réglementation Union Européenne :**

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

**Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner**

**Numéro(s) de produit : 75076**

---

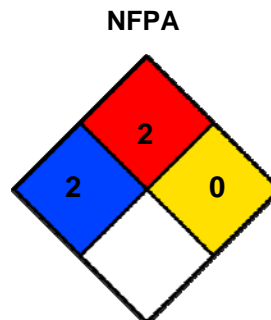
---

## Section 16 : Autres informations

---

---

HMIS® (II)	
<b>Santé :</b>	<b>2</b>
<b>Inflammabilité :</b>	<b>2</b>
<b>Réactivité :</b>	<b>0</b>
<b>EPP :</b>	<b>B</b>



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick  
N° CRC : 425F  
Date de révision : 05/26/2015

Modifications depuis la dernière révision :

Numéro de produit supprimé  
Section 15 : Réglementation

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CAS : Registre CAS  
CFR : Code des règlements fédéraux  
DOT : Département des transports  
LIS : Liste intérieure des substances  
g/L : Grammes par litre  
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux  
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer  
IATA : Association du transport aérien international  
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale  
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses  
OMI : Organisation maritime internationale  
lb/gal : Livres par gallon  
CL : Concentration létale  
DL : Dose létale

NA : Non applicable  
ND : Non défini  
NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health  
NFPA : National Fire Protection Association  
NTP : Programme national de toxicologie  
OSHA : Occupational Safety and Health Administration  
PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos  
EPP : Équipement de protection personnelle :  
Ppm : Parties par million  
RoHS : Restriction des substances dangereuses  
STEL : Limite d'exposition de courte durée  
TCC : Méthode Tagliabue en vase clos  
TWA : Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail